

## Claire, nette et précise

Paul-François Sylvestre

Number 70, January 1993

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/42824ac>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Les Éditions l'Interligne

### ISSN

0227-227X (print)

1923-2381 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this document

Sylvestre, P.-F. (1993). Claire, nette et précise. *Liaison*, (70), 3–3.

# Claire, nette et précise

Le Groupe de travail pour une politique culturelle des francophones de l'Ontario a déposé son rapport *RSVP! – Clefs en main* le 30 septembre 1991. Ce document traçait les paramètres d'un cadre de développement sans pour autant en préciser la forme et les rouages. Par la suite, la ministre de la Culture et des Communications et le ministre délégué aux Affaires francophones ont mis sur pied un comité consultatif chargé, lui, d'élaborer non seulement une politique mais un plan d'action pour sa mise en oeuvre.

Après dix mois de travail, le comité a remis aux deux ministres une politique **claire, nette et précise** qui repose d'abord sur deux principes : 1° le rôle du gouvernement doit être global, intégré, et déborder le cadre strictement culturel; 2° les structures de développement doivent reconnaître la spécificité des francophones. Car il est question, ici, de structures, que ce soit au ministère de la Culture et des Communications, au Conseil des arts de l'Ontario, à l'Office des affaires francophones ou à La Chaîne française de TVOntario. L'action de ces intervenants, selon le comité consultatif, s'inscrit dans quatre axes de développement : 1° la création artistique, 2° l'accès et la participation de la communauté, 3° les réseaux de diffusion, 4° les réseaux de communication.

La politique culturelle qui est proposée a le mérite d'apporter une précision capitale en stipulant que tout engagement du gouvernement ne donne pas à celui-ci «l'initiative du développement culturel» puisque la communauté francophone dispose, elle, de mécanismes qui lui permettent «de définir son propre projet culturel». Ce que l'énoncé culturel vise, c'est d'établir la légitimité de ce projet, d'une part, et de faire reconnaître la responsabilité du gouvernement à en favoriser la matérialisation, d'autre part.

Les membres du comité consultatif ont accompli un travail minutieux et ont fait preuve d'une grande précision, notamment en recommandant de créer une «unité francophone» au sein du ministère de la

Culture et des Communications. Tout est clairement énoncé : son mandat, ses programmes, sa taille, son autonomie budgétaire, voire sa place dans l'organigramme du ministère. Rarement a-t-on vu un énoncé aller aussi droit au but. Et avec tellement de clarté que les instances gouvernementales pourront difficilement se dérober.

Le comité consultatif attire l'attention, entre autres, sur les centres de création et de production – véritables pôles de notre développement artistique – en proposant que l'Ontario devienne un partenaire du gouvernement fédéral en concluant une entente de coopération culturelle qui assurerait le financement de projets d'immobilisation. Voilà une direction que les deux niveaux de gouvernement ont intérêt à suivre, surtout en période postréférendaire (voir *Manifeste*, page 6).

Le 21 novembre dernier, le gouvernement de l'Ontario a annoncé la création d'une Unité francophone au sein du ministère de la Culture et des Communications et la nomination d'un responsable du dossier culturel à l'Office des affaires francophones. La nouvelle unité, dotée d'un budget de 400 000 \$, aura le mandat premier d'appuyer la programmation des centres culturels. Les autres dossiers – diffusion, organismes de service, animation culturelle – sont malheureusement laissés en plan pour le moment... Le gouvernement a choisi, non pas d'annoncer une politique claire, nette et précise au service des créateurs – il nous faudra donc revenir à la charge –, mais de créer une autre structure, nécessaire certes, qui met un cataplasme sur le principal bobo des centres culturels.

La nouvelle unité francophone aura du pain sur la planche et son principal interlocuteur, l'Alliance culturelle de l'Ontario, ne se contentera pas de miettes. L'annonce du 21 novembre 1992 laisse heureusement prévoir un quignon en parlant d'engagement triennal, ce qui est une première dans le monde artistique ontarien.

**Paul-François Sylvestre**



Couverture :  
**ROBERT BELLEFEUILLE**  
Photo : Marc Price